

Limoges, le 4 novembre 2013

## Mission régionale relative à l'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées et des personnes handicapées en institution

### Comité de Pilotage

### Compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2013

#### Etaient présents :

- M. le Dr BONARDET, représentant Mme le Dr VIGNERESSE, trésorière du conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Creuse,
- Mme BUISSON, responsable du département relations avec les professionnels de santé, Caisse Primaire d'Assurance-Maladie (CPAM) de la Haute-Vienne,
- Mme BONNAY, cadre de santé de l'EHPAD de Rochechouart (CH de St Junien – 87),
- M. le Dr CANE, président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) regroupant les chirurgiens-dentistes,
- M. CHEVROLET, directeur de l'EPDA de la Corrèze (19),
- Mme DAUDET, infirmière coordonatrice, DELTA PLUS, représentant la FEGAPEI,
- Mme DELMOND, directrice du centre hospitalier gériatrique d'Uzerche (19)
- M. le Dr DECHAMP, médecin coordonnateur des EHPAD de Feytiat et du Palais sur Vienne (87), association des médecins coordonnateurs d'EHPAD,
- Mme DEMAISON, directrice de l'EHPAD de Couzeix et de Panazol (87),
- M. DUBOIS, directeur des établissements de l'AREHA (87), représentant la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP),
- Mme FAYE, directrice du secteur dentaire, Mutualité Française Limousine,
- M. le Dr FOURNIER, président du conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Corrèze, vice-président du réseau EHPADENT,
- Mme JACKSON, directrice de l'EHPAD de Chambon sur Voueize (23),
- Mme le Dr KIRCHNER-BIANCHI, chirurgien-dentiste conseil, direction régionale du service médical,
- M. le Dr LALANDE, président de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) Haute-Vienne,
- M. le Dr LIBAUD-GERBAUD, chirurgien-dentiste responsable, Mutualité Française Limousine,
- M. le Dr MICHOVSKY, responsable du service d'odontologie, CHU de Limoges,
- Mme le Dr MONIER, directrice de l'Autonomie, conseil général de la Haute-Vienne,
- Mme PAPON, directrice de la MAS d'Aixe sur Vienne (87), APAJH 87,
- Mme PRADOT, représentante d'usagers handicapés, Comité de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants et d'Adultes atteints de Handicaps Associés (CLAPEAHA),
- Mme PESCHER, directrice de l'EHPAD d'Argentat (19),

- Mme le Dr PEYROU, présidente de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) Limousin et Corrèze,
- Mme SIALELLI, responsable prévention santé, Mutualité Sociale Agricole du Limousin,
- M. VAILLANT, administrateur APAJH 87,
  
- Mme JANICOT, chargée de missions auprès du directeur général de l'ARS du Limousin,
- M. DUCHEZ, Directeur par intérim de la délégation territoriale de la Creuse, ARS Limousin,
- Mme GIRARD, inspectrice principale, direction de l'offre de soins et de la gestion du risque, ARS du Limousin,
- Mme PERROT, conseillère pédagogique régionale en soins infirmiers, direction de l'offre de soins et de la gestion du risque, ARS du Limousin,
- Mme CECINA-COPPEE, chargée de missions, direction de la santé publique, ARS du Limousin,
- Mme BONNOT, infirmière de santé publique, direction de la santé publique, ARS du Limousin,
- M. le Dr BRO, direction de l'offre médico-sociale, ARS du Limousin.



Mme JANICOT remercie les participants à cette 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage de la mission régionale relative à l'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées et des personnes handicapées en institution. Cette mission qui lui a été confiée par le directeur général de l'ARS, elle constitue une priorité devant être déclinée par l'ensemble des partenaires de l'ARS.

L'objectif poursuivi par ces travaux est de remédier aux points de rupture identifiés.

Pour cela, 2 groupes de travail ont été installés, l'un chargé de la « Prévention, promotion de la santé et éducation à la santé », l'autre du « Parcours de soins individualisé ». Dans un premier temps, les travaux sont réalisés de manière séparée, puis, dans un second temps, des temps de travail communs aux 2 groupes seront organisés pour une approche transversale et globalisée des actions.

Les propositions d'actions formulées par ces groupes de travail seront soumises au présent comité de pilotage pour validation du plan d'actions. Ce dernier sera proposé au directeur général de l'ARS pour décision, avant mise en œuvre.

Mme JANICOT précise que son absence de participation aux groupes de travail est un choix motivé par le fait que ces propositions d'actions doivent émerger des professionnels et des usagers. En revanche, des échanges réguliers en interne à l'ARS ont lieu avec les personnels qui participent aux réunions des groupes.

Son rôle de pilote de cette mission l'amène à mobiliser les différentes directions de l'ARS autour de cette problématique transversale.



Le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 13 juin 2013 ne fait pas l'objet d'observation. Il est donc adopté.



#### **Présentation des résultats de l'enquête menée auprès des médecins intervenants dans des structures accueillant des personnes handicapées (M. le Dr BRO, ARS) :**

- Le diaporama de présentation est joint au présent compte-rendu.

- M. le Dr MICHLOVSKY relève l'observation faite sur le manque de disponibilité des praticiens hospitaliers pour prendre en charge les personnes handicapées. Il souligne l'importance de l'activité du service d'odontologie du CHU par rapport au faible nombre de postes de PH.

S'agissant de l'utilisation du MEOPA, M. le Dr MICHLOVSKY rappelle que ce produit ne peut être utilisé que pour certains soins peu lourds et uniquement pour des personnes présentant des handicaps légers.

Il insiste sur le temps mobilisé pour des soins à des publics dépendants, plus importants que pour d'autres patients, et sur l'inadéquation à ces soins de la cotation des actes. Il est indispensable de revoir cette cotation pour que les chirurgiens-dentistes libéraux soient plus impliqués dans ce type de prises en charge.

- M. le Dr FOURNIER évoque la problématique de la démographie des chirurgiens-dentistes, la nécessité de disposer de plateaux techniques adaptés pour ces publics et de revoir la cotation actuelle des actes.

#### **~~~~~**

#### **Présentation de l'état d'avancement des travaux = Groupe « Prévention, Promotion de la santé, Education à la santé » (Mme PESCHER, Mme le Dr PEYROU, co-pilotes du groupe)**

- Le support de présentation est joint en annexe.

- Mme le Dr PEYROU souhaite la poursuite et la modélisation de l'expérimentation menée en Corrèze de MT'Dents en IME par l'UFSBD.

Elle souligne l'importance d'aborder les questions d'alimentation dans les réflexions du groupe de travail.

Mme JANICOT précise que des personnes qualifiées, extérieures au comité de pilotage et aux groupes de travail, peuvent utilement être associées par les groupes sur certains points.

- M. le Dr FOURNIER rappelle qu'EHPADENT fonctionne depuis plusieurs années sur le secteur des personnes âgées, avec notamment des actions de formation, d'élaboration de protocoles d'hygiène. Il pourrait être envisagé d'étendre ce type d'actions au secteur des personnes handicapées.

La prévention peut être réalisée avec des moyens simples.

M. le Dr FOURNIER insiste sur la nécessité d'avoir un référent désigné dans chaque établissement médico-social sur la thématique de la santé bucco-dentaire.

- M. DUBOIS confirme qu'il y a beaucoup de travail à faire dans le secteur des personnes handicapées en matière de santé bucco-dentaire et qu'il est indispensable d'avoir une formalisation de cette problématique à un niveau institutionnel ainsi que la désignation d'un référent dans chaque structure.

- Mme JANICOT interroge les responsables de structures présents sur l'inscription de ce thème dans les plans de formation des établissements.

Mme PESCHER relève que même si ce thème est inscrit dans des plans de formation, ce sont les pratiques et les habitudes des soignants qui doivent évoluer.

- Mme DELMOND souligne l'intérêt de désigner un référent dans chaque structure, à condition de clairement définir sa mission qui ne peut concerner que l'hygiène et la prévention et non la réalisation de pré-bilans.

Elle fait part des craintes exprimées par certaines familles concernant en particulier le coût des prothèses.

- M. le Dr FOURNIER répond que le pré-bilan est plutôt conçu comme une évaluation sommaire. Il évoque une systématisation des bilans réalisés par EHPADENT à l'entrée en institution des personnes âgées, sous réserve des ressources humaines nécessaires.

- Mme JACKSON indique que les marges de manœuvre des directeurs d'établissement restent limitées pour faire accepter à la personne et/ou à son entourage la réalisation de soins.

- Mme PESCHER relève des difficultés pour obtenir des formations sur cette thématique.

M. le Dr FOURNIER déclare qu'une demande de formation spécifique a été formulée à l'Institut Gérontologique du Limousin (IGL).

- Mme JANICOT propose que le groupe de travail approfondisse la proposition d'une formation territorialisée, pour une mise en place rapide au moins à destination des référents qui devront être désignés dans chaque établissement.

Selon une approche par territoire de proximité, un établissement pourrait être désigné porteur de cette formation au profit des structures pour personnes âgées et personnes handicapées. Cette démarche participerait à un décloisonnement des secteurs.

- Mme le Dr PEYROU rappelle que l'UFSBD peut également proposer des formations.

#### **Présentation de l'état d'avancement des travaux = Groupe « Parcours de soins individualisés » (Mme PAPON, M. le Dr DECHAMP, co-pilotes du groupe)**

- Le support de présentation est joint en annexe.

- M. le Dr CANE précise que la gradation des soins nécessite l'existence par territoire d'un équipement adapté à la réalisation des soins pour éviter les longs déplacements des personnes.

Mme JANICOT évoque la possibilité d'une mutualisation des équipements pour la réalisation des bilans et des soins.

Elle demande à ce que soit identifié ce qui peut-être réalisé dans un EHPAD, dans un centre hospitalier et dans un CHU, puis recenser ce qui existe actuellement par territoire.

Des liens avec les contrats locaux de santé seront également à établir.

- M. le Dr CANE rappelle qu'il ne peut être oublié les difficultés liées à la démographie des chirurgiens-dentistes pour proposer des actions, d'où l'importance de la prévention.

- La proposition d'une rencontre avec le réseau HandiSoins 86 recueille l'adhésion des membres des 2 groupes de travail. L'ARS est chargée d'étudier les modalités possibles d'organisation de cette visite.

- Mme BUISSON indique que dans le cadre des négociations conventionnelles, il n'y pas eu d'évolutions particulières concernant la prise en charge de publics spécifiques.

- Mme DELMOND relève que les transports constituent un problème crucial, ce que confirme Mme PESCHER.

Mme PAPON souligne que le groupe de travail avait pour objectif de proposer des actions sur les points de rupture identifiés dans les enquêtes menées auprès des établissements et que la thématique des transports n'étaient pas spécifiquement apparue comme une difficulté.

Mme JANICOT souhaite que cette problématique des transports soit étudiée par le groupe de travail par territoire.

Elle demande aussi à ce qu'un travail soit mené sur le coût des prothèses.



En conclusion, Mme JANICOT évoque la nécessité que les propositions d'actions présentent une faisabilité réelle, dans un cadre territorialisé et par mutualisation et complémentarités des dispositifs.

Les directions de l'ARS seront sollicitées pour que le plan d'actions qui sera validé par le directeur général, se décline par une programmation pluriannuelle en termes de mise en œuvre et de financement.

Les modalités d'évaluation du plan d'action et des fiches actions seront à intégrer au projet soumis au directeur général.

Mme JANICOT indique que le prochain comité de pilotage aura à se prononcer sur l'harmonisation des travaux des 2 groupes.

**Le prochain comité de pilotage se tiendra le jeudi 28 novembre à 14h30, à l'ARS (Limoges – salle des Monédières).**